—Non, répondit-il en riant, vous ne connaissez pas ma crémière.

Il chercha dans son placard une boîte de fer-blanc et descendit en pantoufles. L'enfant du faubourg, si cultivé maintenant, n'éprouvait aucune honte à se montrer faisant ses emplettes.

En son absence, Gertrude avait chargé le poêle et lavé une casserole.

—Je vous en prie, dit-elle, laissez-moi faire.

Il jugea que cette activité lui serait bonne après le repos de la nuit, et il lui permit de satisfaire ses goûts de petite ménagère.

Elle était tout à fait à l'aise chez lui. Elle eut bientôt exploré tous les coins, trouvé les bols et les couverts. Elle fit le café avec beaucoup d'art, et François déclara qu'il n'avait jamais mieux déjeuné. Quand ils eurent fini, elle remit la vaisselle en ordre, et entreprit de balayer l'atelier. Mais ce n'était pas petite affaire, François déclarant son métier trop sale pour essayer de lutter contre la poussière. Ils furent bientôt suffoqués.

—Non, mademoiselle Gertrude, laissez le balai tranquille. Vous voilà obligée d'ouvrir la fenêtre.... Tout le confortable de notre malpropreté est parti.

Elle s'arrêta un peu confuse. Une inquiétude passa dans ses yeux.

—Que vais-je faire maintenant?

Il tira sa montre.

—Huit heures! Vous ne savez pas à quel moment de la journée doit venir votre parent?

—Non, monsieur.

—Vous le connaissez?

—Je ne l'ai jamais vu. Maman m'a dit qu'il est juge à Caen, et qu'il a des petites filles de mon âge.

—Ecoutez! on monte l'escalier?....

C'est peut-être lui!....

Gertrude se précipita sur le palier et se trouva en présence d'un homme jeune encore, maigre, bilieux, avec de grands favoris.

C'était bien M. de Fugère.

Lorsque, deux heures après, il emmena l'orpheline, elle sentit que François Vallat, dont il la séparait, était maintenant tout ce qu'elle aimait au monde.

III

Mme Fauville ne s'était pas adressée plus tôt à son cousin-germain, parce qu'il était de ses souvenirs le plus cher et le plus cruel. Elle l'avait, à dix-huit ans, passionnément aimé. Lui était épris de sa grâce, de ses yeux superbes—de grands yeux noirs comme ceux de Gertrude..... Et il avait sacrifié le bonheur d'une vie de sainte tendresse à la fureur d'être riche et puissant.

La fortune d'Henriette, jointe à la sienne, ne leur aurait donné qu'une aisance honorable. Il fit la cour à une héritière millionnaire, qui, malheureusement, était laide: blonde fade, des cheveux rares, des taches de rousseur sur un visage clair qui se couperosait au froid, des yeux décolorés, de grandes dents, et maigre, et sèche, et pointue, et piquante (ses lèvres ordinairement gercées étaient comme des râpes). Avec cela honnête, dévote, étroite d'idées, ardente de tempérament, et en passe de coiffer sainte Catherine.

Ce Paul de Fugère, qui était auprès d'elle si galant, la rendit littéralement folle. Elle devint sa femme avec une joie orgueilleuse. Henriette, pour obéir à sa mère, gravement malade, fit ce qu'on appelle (cruelle ironie) un mariage de raison: on croyait M. Fauville fort riche. Elle ne revit jamais M. de Fugère, mais elle eut de ses nouvelles, sut qu'il était un magistrat respecté, qu'il avait des enfants. Elle crut pouvoir lui confier sa fille.

C'était une grande erreur. Sous ses dehors corrects, M. de Fugère avait gardé des passions violentes, contenues par l'ambition; sa femme dont la jalousie et les exigences étaient extrêmes, et qui lui avait donné quatre enfants, n'eut pas, en quinze ans, un reproche à lui adresser. Mais il garda avec le souvenir douloureux de la beauté d'Henriette, l'âpre désir des voluptés amoureuses. Gertrude produisit sur lui une impression étrange. Habitué aux visages insignifiants de sa femme et de ses filles, il fut ébloui de ces yeux qui rayonnèrent sans cesse dans son austère intérieur. L'enfant, en six mois, fut une jeune fille d'allures décidées et d'esprit moqueur. M. de Fugère, plus que jamais, s'enfonça dans son travail, auquel il devait déjà sa haute situation de conseiller à la Cour d'appel.

Ses fonctions, qu'il remplissait avec une sorte de fanatisme, convenaient à son caractère sombre et inquisiteur. Il était célèbre pour sa façon de diriger les débats. Il y mettait une verve qui allait parfois jusqu'à la cruauté. Il avait de grands ennemis dans la presse et au ministère. Cependant, il comptait bien avoir à présider un jour la Cour d'assises de Paris. Catholique militant, hostile à la République, radicalement contraire à la liberté, il haïssait l'égalité, même devant la loi: est-ce qu'un criminel stupide se défend comme un criminel qui a de l'esprit, du sang froid, et assez de dépravation pour n'être pas ému de son forfait?

Il proclamait que la fraternité, fût-ce parmi les hommes du même sang, est une ironie. Et les choses, autour de lui, avaient la couleur de son esprit. L'hôtel, quoique meublé richement, avec tous les raffinements du confort, était triste. Bien que ce n'en fût pas encore la mode, les fenêtres avaient de petits carreaux. Dans les escaliers, dans les vestibules, dans les antichambres, pas une muraille claire, pas un dallage de fantaisie. Les salons rembrunis n'admettaient que les bronzes noirs, les tentures grenat ou d'un vert qui, le soir, paraissait funèbre. Un cuir de Cordoue enfumé tapissait la salle à manger que garnissaient des dressoirs de chêne d'une vieillesse très authentique.

Le cabinet du président était orné de plusieurs tableaux qui, par hasard, ou par goût de leur possesseur, semblaient résumer les crimes et les châtiments inventés par les hommes: un Christ en croix de Rubens, un martyre de saint Barthélemy, attribué à Ribera; Phèdre accusant Hippolyte, par Girard; une étude ayant servi au fameux tableau de Prudhon; une rixe de Van Ostade. Comme meubles, deux grands cartonniers, bourrés de dossiers, au milieu de la pièce, la table-bureau et le fauteuil de M. de Fugère; de l'autre côté de la table, vis-à-vis du fauteuil, une chaise qui faisait songer à la sellette.

Gertrude trouva en Mme de Fugère une protectrice froide, mais bonne, et en ses cousines, Mathilde et Marie, d'insignifiantes camarades. Quant au président, il était vis-à-vis d'elle plein d'indulgence et de prévenances qui contrastaient avec sa froideur pour ses enfants.

La jeune fille lisait beaucoup, ayant découvert au grenier la bibliothèque du père de M. de Fugère, reléguée là comme insuffisamment sérieuse. C'étaient pourtant les plus purs chefs d'œuvre de l'esprit humain: des traductions d'Homère, de Virgile, nos pères classiques, et Fénelon. Il y avait aussi des romans très honnêtes où Walter Scott et Charles Dickens dominaient. Pas un seul livre dépravant sur ces rayons vermoulus envahis par une poussière épaisse. Une autre petite chambre contiguë à la bibliothèque était fermée à clef. Gertrude demanda au valet de chambre, dans la maison depuis vingt-cinq ans, ce que l'on y serrait.

—Des livres encore, mademoiselle.

—Bien, pensa-t-elle, je tâcherai de les obtenir.

Tous les ans, aux vacances, elle accompagnait ses parents à Houlgate, où elle se plaisait fort, aimant les verts coteaux et la mer égayée de bateaux de ce joli pays. Un aimable voisin, grand ami de la famille de Fugère, procurait du reste mille plaisirs aux jeunes filles. M. Etienne Flahaut possédait au-dessus de Dives un château colossal qu'il habitait toute l'année, surveillant lui-même de vastes exploitations agricoles auxquelles il employait des centaines d'ouvriers.

Il avait un fils, Raymond, de dix ans plus âgé que Mathilde et Gertrude, déjà docteur en droit, bien qu'il n'eût aucune vocation ni pour plaider ni pour juger. Il voyageait, faisant le tour du monde dans tous les sens possibles. Gertrude ne le vit jamais à Houlgate.

"Raymond est en Chine," disait M. Flahaut. L'année suivante: "Raymond est en route pour le Turkestan." Puis: "Raymond m'écrit de Melbourne qu'il part pour Taïti."

Le château de M. Flahaut, dominant un grandiose amoncellement de roches sur lesquelles la mer, les jours de tempêtes et de hautes marées, écumait furieusement, s'appelait le *Chaos*, comme la partie de la falaise où il était construit. C'était un quadrilatère dont les murs épais eussent soutenu des assauts. Cette solidité, du reste, n'était pas superflue, car le vent s'y ruait avec rage, et l'infatigable pluie normande travaillait la pierre. La façade qui regardait la mer avait de doubles fenêtres. Pendant les trois quarts de l'année, des calorifères entretenaient partout une chaleur de serre.

M. Flahaut se plaisait infiniment l'hiver dans sa retraite. Il chassait. Le spectacle des flots, si mélancoliques sous un ciel bas, contrastait avec la gaîté de sa demeure, où, de tout temps, il réunissait des amis. Il possédait alors son fils qui préférait s'absenter l'été, trouvant la mer, en juillet et août, trop encombrée de bourgeois. Flahaut père avait des goûts moins dédaigneux. Les jeunes filles, pendant la belle saison, se dédommageaient amplement des chasseurs.

Gertrude tout de suite le charma, et elle lui rendit amitié pour amitié. Elle se faisait une fête d'aller au Chaos. Elle s'y sentait plus chez elle que chez les Fugère, pour qui son cœur restait fermé. Elle savait aimer cependant, la petite Gertrude. Il ne se passait pas un seul jour sans qu'elle pensât à François Vallat, pas une seule nuit qu'elle ne rêvât de lui.

Les années n'affaiblirent point les impressions tendres qu'elle avait remportées de l'atelier du jeune homme. Bien mieux, ses lectures, l'espèce d'isolement dans lequel elle vivait transformèrent cette affection d'enfant en une passion romanesque, toute d'imagination, mais très intense, nourrie d'ailleurs par les nouvelles qui lui arrivaient du jeune homme. Non pas qu'elle lui écrivît. Elle n'avait osé enfreindre la défense expresse que lui en fit M. de Fugère. On lui interdisait également de lire les journaux; ils lui semblaient sans intérêt, et elle ne les désirait pas.

Cependant un jour M. de Fugère ayant oublié le *Figaro* sur une table du salon, elle y jeta les yeux par hasard et vit le nom du sculpteur. S'emparer de la précieuse feuille, l'emporter dans sa chambre et lire les lignes qui concernaient son ami fut pour Gertrude une joie immense. Il s'agissait d'une Salammbô exposée aux Mirlitons et dont on louait le corps allongé, le voluptueux contournement, le visage pâmé vers lequel se dressait la tête monstrueuse du serpent. Et le critique, comparant la Salammbô à la Bacchante, disait qu'elles représentaient, aux côtés du talent si divers du jeune maître.

A partir de ce jour, Gertrude déploya une ruse et une patience de sauvage pour se procurer le journal. Elle épiait le départ de M. de Fugère, l'absence des domestiques, et pénétrait dans le cabinet. En hâte, debout, tremblante, elle parcourait les colonnes, cherchant le nom du sculpteur. Si elle savait M. de Fugère occupé par l'audience jusqu'au soir, elle prenait les feuilles et allait s'enfermer chez elle. Alors elle s'initiait aux faits importants et menus, bons ou scandaleux de la vie parisienne. Quatre fois elle eut ainsi des nouvelles de Vallat. D'abord il obtint avec la *Salammbô* une seconde médaille au Salon; puis ce fut une commande de la duchesse d'Alliera qui, dans son château de Chinon, créait un musée de sculpture moderne.

L'année suivante, il exposa un groupe, *Daphnis et Chloé*, et le buste de Mlle Hamberg, la célèbre artiste du Gymnase. Gertrude connaissait cette femme pour avoir vu sa photographie à la devanture du grand papetier, place de la Cathédrale. Bien que Mme de Fugère et l'institutrice ne permissent pas aux jeunes filles de s'arrêter devant ces sortes d'étalages, le regard de Gertrude était si prompt et elle savait ralentir le pas si à propos, que peu de choses lui échappaient. Elle se rappelait très nettement la physionomie de l'actrice, son air provocant, ses grands yeux railleurs, ses épaules superbes hardiment décolletées, sa blancheur de blonde appréciable dans la photographie. Elle fut mordue par la jalousie, et ce soir-là, elle pleura longtemps dans son lit d'être pauvre, sans nom, sans liberté, sans beauté peut-être. Sans beauté!.... A ce doute elle se leva, ralluma sa bougie et alla se regarder dans la glace.

Comme elle était d'humeur noire, elle compta pour rien ses grands yeux et ses cheveux dont les tresses lui descendaient plus bas que le jarret, et sa souplesse presque féline et sa grâce sauvage et endiablée. Ce qu'elle voulait, c'étaient des épaules et des bras. Jusque-là, elle n'avait jamais songé à regarder les siens, le jour, bien dissimulés dans des corsages montants, la nuit, pudiquement enveloppés d'une ample chemise. Le cœur battant, se demandant si elle ne commettait pas une mauvaise action, elle ouvrit son encolure, sortit un coin de chair. Hélas! la clavicule faisait une salière, et le bras très fluet—un bras de fillette—avait un coude pointu. Gertrude, grelottante et dépitée, se hâta de se recouvrir, se disant qu'eussent-elles liberté et fortune, les laiderons de sa sorte ne peuvent prétendre à des bustes faits par des sculpteurs de talent.

Bien qu'après son deuil on l'habillât exactement comme Mlles de Fugère, elle ressemblait, à côté d'elles, à une petite fée, au vêtement tissé d'extravagants caprices. Sa démarche, brusque et légère à la fois, mettait dans ses jupes, un frou-frou qui tenait du bruissement d'aile. Très adroite, elle corrigeait les défectuosités de ses robes qui, retouchées par elle, avaient l'air de sortir de chez la bonne faiseuse. Mathilde et Marie jalousaient cette élégance, et Mme de Fugère dit un jour à sa pupille:

—Vous êtes, mon enfant, trop préoccupée de chiffons, pour une fille sans fortune.

Dès lors Gertrude souffrit de sa position. Elle recevait une hospitalité, jouissait d'un bien-être auquel elle n'avait aucun droit. Ne pouvant payer ses parents en tendresse, elle devait au moins leur consacrer son temps et son intelligence. Le président ayant perdu son secrétaire, elle s'offrit à le remplacer. Elle avait alors dix sept ans et venait, ainsi que Mathilde, de passer avec succès les examens d'institutrice. Elle fit cette proposition à son cousin, sans témoin, devinant que Mme de Fugère ne lui serait pas favorable.

Un éclair passa dans les yeux de M. de Fugère, une flamme anima son visage, mais il dit tranquillement:

—Vous figurez-vous, ma chère Gertrude, que c'est une bien ennuyeuse besogne que vous voulez vous donner là?

—Oh! monsieur, j'aime travailler.

—Oui, dessiner, lire de beaux livres.... L'art, mon enfant, c'est du bonheur.... Mais prendre connaissance de lettres ennuyeuses et y répondre, recopier la traduction du grand ouvrage de Michaëlis que je viens de terminer, feuilleter d'horribles bouquins à odeur de moisi écrits en français barbare et plus souvent en latin.... J'y songe, vous ne savez pas le latin.... Impossible de me servir de vous....

—Eh! monsieur, je l'apprendrai, votre latin....

—Oh! folle et obstinée petite tête!.... Mais vous dites plus vrai que vous ne pensez avec "mon latin." Pour moi, celui des hommes de loi n'a rien à avoir avec celui de Cicéron. Allons! si vous y tenez, je vous l'apprendrai moi-même.

—Oh! monsieur, comme vous êtes bon!

—Ne croyez pas cela, fit-il avec un soupir étouffé.

—Si! si! dit-elle, pleine de conviction.

Elle éprouvait un cuisant remords de n'avoir pas eu jusqu'à ce jour plus d'affection pour ce cher cousin.

L'idée de Gertrude faillit mettre la première querelle dans le ménage du président. Mme de Fugère se révolta positivement contre une singularité qui ferait, disait-elle, jaser toute la société de Caen.

—Vous avez vraiment pour cette Gertrude une étrange faiblesse. Vous obéirez bientôt à ses fantaisies les plus absurdes.

—Je cède à un désir fort légitime de notre pupille. Les fonctions qu'elle aura à remplir auprès de moi conviennent parfaitement à une femme instruite. Il ne manque pas de pères qui se font aider par leurs filles. Vous pourrez expliquer cela à vos bonnes amies.

Le ton du président n'admettait pas de réplique; ses raisons étaient bonnes. Cependant, Mme de Fugère ne pouvait vaincre un grand mécontentement dont elle se refusait à chercher les causes.

Au déjeuner, elle fit grise figure à Gertrude. Mathilde et Marie s'apitoyèrent sur l'ennui que leur pauvre cousine éprouverait à remuer toute la journée de laides paperasses. M. de Fugère gardait le silence, mais ses mouvements avaient une vivacité inaccoutumée, presque fébrile.

Le lendemain, la jeune fille s'asseyait à la table du secrétaire, près d'une fenêtre donnant comme celle de sa chambre sur une petite rue. En cette fin d'octobre, par cette matinée de brouillard froid, la vaste pièce se trouvait dans une demi-obscurité, coupée des lueurs rougeâtres d'un feu de grosses bûches.

Bien que Gertrude aimât, en artiste qu'elle était, les contrastes de lumière et d'ombre, les vieilles demeures à boiseries sculptées, les beaux tableaux, elle se sentait mal à l'aise dans ce milieu où l'on n'étudiait que le crime. Le président lui-même lui semblait sinistre. Etait-ce le mélange de la brume jaune et de la flamme rouge qui lui donnait ce visage qu'elle ne lui avait jamais vu? Debout, devant son bureau, feuilletant un dossier, souriant à demi, le front dans l'ombre, le bas du visage fortement éclairé, il avait une expression satyrique: ses lèvres comme gonflées, étaient remontées aux commissures par le sourire; le nez, sous ce certain angle, semblait presque crochu. Ses yeux brillaient comme des braises.

Il s'approcha de la jeune fille, tenant, entre le manuscrit qu'elle devait copier, la grammaire latine et l'*Epitome Historiæ sacræ*.

—Voici, dit-il, en lui remettant les papiers, de l'ouvrage pour cette après-midi. Ce matin, je vous donnerai votre première leçon.

Il s'assit auprès d'elle, ouvrit l'*Epitome*, se pencha pour la faire suivre. Elle recevait dans le cou son souffle chaud qui lui causait une répulsion et une inquiétude. Elle tourna un peu sa chaise pour le surveiller de ses yeux interrogateurs.

Mais il avait ses raisons de bien d'autres regards, et c'était pour lui un plaisir seulement que de la voir, tout émue, attacher sur lui ses grandes prunelles fluides. Leurs mains se touchèrent plusieurs fois. Celles de M. de Fugère avaient comme particularité d'être extrêmement veinées, fines, du reste, avec de beaux ongles. Gertrude remarquait tout cela malgré elle, agacée d'être préoccupée du professeur autant que de la leçon qui, cependant, marchait bien. La jeune fille lisait presque sans hésitation les premières pages de l'*Epitome*. Il lui faisait remarquer les déclinaisons, le neutre qu'on n'a pas en français, et terminait en lui indiquant quelques exercices à faire.

Trois fois par semaine le président recevait de dix heures à midi. Il tira sa montre:

—Nous avons encore quelques minutes. Quand le premier visiteur entrera vous serez libre. J'espère que cette existence ne vous fatiguera pas trop.

—Non, certes, monsieur.

—Avez-vous autant de livres que vous voulez?

—Jusqu'ici je n'en ai pas manqué. Mais voilà que j'ai lu tous ceux du grenier.

—Il en reste encore......à moins que vous ne vous soyez procuré une fausse clef...... Mais je crois que je peux vous confier la vraie.

Il se leva, fouilla dans un tiroir de son secrétaire.

—La voici......Il y a dans cette seconde bibliothèque des livres un peu avancés pour une fillette, mais sans inconvénients pour un bon esprit préparé par des lectures antérieures......Vous aurez la raison, Gertrude, de laisser ce qui vous serait nuisible.

Elle tournait la clef entre ses doigts, un peu gênée de cette permission, non par défiance des livres, mais parce qu'il lui semblait que le ton de M. de Fugère était faux.

Aussitôt libre, elle monta explorer la bibliothèque. Elle y trouva tous les grands écrivains qui firent du scandale et dont on avait expurgé les rayons non enfermés, écrivains qui ne choquent pas dans une collection complète, mais qui, réunis là, à l'exclusion de tout autre genre, prenaient une étrange signification. C'étaient Aristophane, et Properce, et Tibulle, et Suétone, et Longus: tous ceux qui mirent en pièces, en vers, en morale, en romans, les mœurs licencieuses et infâmes du vieux monde. C'étaient aussi nos grands auteurs avec leurs pages les plus crues et les plus claires, depuis Rabelais jusqu'à Diderot. La curiosité d'Eve poussait Gertrude. Que pouvait-il y avoir dans ces livres mystérieux tenus si longtemps sous clef?

Elle avisa un exemplaire des *Contes de la Fontaine*, magnifiquement relié, imprimé et illustré.... Et devant une gravure, elle resta suffoquée, morte, les jambes cassées. En ce moment, son innocence révoltée jugea M. de Fugère.

—Je ne lirai pas ces livres, se déclara-t-elle, en remettant le La Fontaine en place.

Elle jeta autour d'elle un regard anxieux. La pièce était éclairée par une mansarde, et les volumes occupaient, sur leurs rayons, tous les murs; il y avait une quantité considérable de romans, de toutes les époques: de Mme Cottin et de Mme Sand, de Mlle de Scudéry et de Mme de Lafayette, d'Eugène Sue et de Paul Féval.

Un petit cabinet sans porte, attenant à la chambre, était également rempli de livres, les uns très vieux avec des reliures en veau, les autres encore brochés. C'était la philosophie qu'on avait reléguée là. Philosophie mauvaise, désapprouvée par l'Eglise: les *Dialogues de Platon*, traduits par Jules Simon; la *Vie de Jésus*, par Renan; la *Guerre des Paysans et des Anabaptistes*, par Alexandre Weill, les ouvrages d'Auguste Comte, ceux du Père Gratry, de Lamennais, une vingtaine de volumes saint-simoniens, bref le pêle-mêle de toutes les convictions, de toutes les manières de comprendre ou de nier l'âme et Dieu.

Et Gertrude, au lieu de rendre la clef à M. de Fugère, la garda afin de voir jusqu'où va l'aberration des philosophes qui s'attaquent à l'Eglise. L'Eglise, prudemment, ne demande pas à ses enfants, surtout quand ils sont de petites filles, de se mesurer avec ses ennemis; elle ne leur ordonne que la fuite. Gertrude le savait bien, mais c'était une révoltée qui prétendait n'obéir qu'à elle-même, le Pape en personne commandât-il. Elle commença par la philosophie antique, et emporta Platon dans sa chambre. Elle le lut, assez vite même, car la jeunesse est façonnée par l'alphabet insipide des premières connaissances, aux plus ennuyeux travaux.

Il y eut entre Gertrude et M. de Fugère un contact constant. La jeune fille s'habituait à lui, à la besogne qu'il lui donnait. Sa libre nature ne pouvait s'astreindre à une continuelle défiance. Elle prit son parti des frôlements de mains, des regards singuliers, des attentions même de son tuteur. La répulsion qu'elle avait ressentie d'abord s'atténua au point qu'elle put prendre avec lui le ton et les allures de la camaraderie. C'était ce qu'il y avait de mieux pour ces relations. Il s'efforçait d'être aussi dégagé qu'elle, mais il n'y réussissait pas absolument. Il lui fallait trop s'observer, se rappeler sans cesse à la prudence. Depuis longtemps déjà, il aimait Gertrude comme un fou, comme un jeune homme.

Dans cette âme desséchée par l'ambition et la cupidité, par le travail d'évaluer et de châtier l'infamie, par la vie avec une femme à idées étroites, à jalousie exigeante, avait refleuri le souvenir de la vingtième année, des amours innocentes et troublantes. Oui, Gertrude lui rappelait avec une intensité extraordinaire la pauvre cousine morte. Mais comme l'orpheline avait, tout en ressemblant à sa mère, une physionomie très particulière, ce n'était pas l'absente qu'il aimait à travers elle: c'était bien elle, elle seule, à tel point que si autrefois il l'avait vue au même âge qu'Henriette, il n'eût jamais songé à faire la cour à celle-ci.

Gertrude, aurait eu tout son cœur et tous les désirs de ses sens; Gertrude l'aurait retenu par la force magique et invincible qui était en elle; il n'eût pas épousé la fille millionnaire; il n'eût pas eu une laide et insignifiante progéniture; il eût été pauvre, mais homme, un homme vivant et non pétrifié. Hélas! l'enfer voulait qu'elle se trouvât sur son chemin quand il approchait de la cinquantaine, quand il était esclave de mille devoirs!....

Il voulut réagir, nier le mal, mais il avait fait trop d'interrogatoires dans sa vie pour pouvoir se tromper lui-même, et il n'arriva qu'à bien analyser sa souffrance. Il fut d'abord frappé d'un phénomène étrange. Lui qui ne savait de nos poètes que ce qu'il en faut pour être un homme du monde, avait toujours dans la tête, en voyant Gertrude, des strophes de Théophile Gautier lues une fois seulement, il y avait vingt ans.

> Carmen est maigre; un trait de bistre
> Cerne son œil de gitana.
> Ses cheveux sont d'un noir sinistre,
> Sa peau, le diable la tanna.
> Les femmes disent qu'elle est laide,
> Mais tous les hommes en sont fous;
> Et l'archevêque de Tolède
> Chante la messe à ses genoux.

"C'est là toute Gertrude, se disait-il. Elle sera aimée, aimée follement de tous ceux qui l'approcheront. Oh! ces yeux, ces cheveux, cet air diabolique, ces attaches exquises, poignets et chevilles!.."

Le président de Fugère n'était une conscience que vis-à-vis du monde. Seul avec lui-même, il avait peu de scrupules. Aimer Gertrude et la convoiter fut tout un pour lui. Orpheline, si jeune, toute à sa merci! Il ne se dissimulait rien d'un tel forfait, et en même temps examinait tous les moyens de le consommer. Il y avait des obstacles, certes: on pouvait les tourner, les vaincre avec une infinie patience, une prudence infaillible.

M. de Fugère, qui connaissait si bien les mauvais côtés de la nature humaine et l'histoire de tant de fautes, depuis la tentation jusqu'à la consommation, n'ignorait pas le rôle de l'accoutumance dans la séduction et l'ascendant d'une nature énergique sur un jeune esprit.

Mais Gertrude était gardée par son indépendance, par l'imprévu de ses idées. Son tuteur qui avait compté sur l'aide des livres libres du grenier, ayant eu l'audace de lui demander ce qui l'amusait en ce moment, elle répondit:

—J'ai terminé Platon, et lu aux trois quarts la *Vie de Jésus*, de Renan.

Il fut stupéfait...et si mécontent qu'il en oublia la plus élémentaire logique, et appela le cagotisme à son secours;

—Avez-vous demandé la permission à votre confesseur?

Insolemment elle lui rit au nez:

—Mon confesseur!.... mais monsieur, en me remettant la petite clef que voici, vous ne m'avez pas conseillé de consulter ce guide.... âne.

M. de Fugère frappa du pied avec impatience!....

—Gertrude, vous devenez impossible! Faites attention, vous vous brouillerez avec Mme de Fugère.

—Je suis comme ça.... Quand j'entends de trop fortes.....

—Vous répondez sottises pour sottise, voulez-vous insinuer.

—Non! Mais enfin, il ne faut pas me pousser, ni me *dire* ce que vous me *dites* aujourd'hui, après m'avoir *dit* ce que vous m'avez *dit* l'autre jour. Trop de *dits* font des *dédits*.

Il se leva colère:

—Vraiment, il y a des jours où il est impossible de causer avec vous.

—Pourquoi aborder de certains sujets?

—Enfin, vous n'avez pas envie de vous fausser l'esprit avec de mauvais écrits?

Elle se renversa dans son fauteuil, fronçant les sourcils, souverainement arrogante, avec ses jambes croisées et l'allure abandonnée de son corps.

—Il vaut mieux, dit-elle du bout des lèvres, se fausser l'esprit, que de corrompre le cœur!

Le visage de M. de Fugère se décolora en une pâleur étrange, qui prit ensuite des tons verts effrayants: on eût dit qu'il allait s'évanouir. Mais Gertrude n'y prenait pas garde. Elle tournait la tête du côté de l'écorchement de saint Barthélemy, à l'horreur duquel elle s'était parfaitement accoutumée.

M. de Fugère fut quelques minutes sans voix.

La main crispée sur sa poitrine, il semblait vouloir comprimer son cœur palpitant. Oh! cette Gertrude! comme il aurait voulu l'étreindre dans un embrassement où il l'aurait broyée. Quelle insolence?...... et quelle beauté...... Comme elle le faisait petit sous cette accusation de corruption! Oh! il n'y avait pas à tenter de se redresser! Il fallait, au contraire, se faire très humble, puis, plus tard, se venger, en devenant son amant.

Cette Gertrude était très forte, très hardie.......Ce n'était pas une enfant, mais une vraie femme, connaissant, comme Eve après la chute, le bien et le mal.

Il se calmait peu à peu, reprenait sa couleur habituelle, et alors venait s'asseoir devant la jeune fille.

—Je ne sais pas quelle mouche vous pique, dit-il de son ton le plus froid. Si quelque chose vous a déplu dans la bibliothèque, vous n'avez qu'à me rendre la clef.

—Je la garde. Vous voyez bien qu'elle m'est utile, puisqu'elle me permet d'avoir des livres à mon goût. Ce qui m'a impatientée, c'est votre évocation du confesseur.

—Que d'orgueil dans votre adorable tête!....

—Mon adorable tête.... Allons! vous voulez me punir en me rappelant que je fais bien d'avoir de l'esprit, n'ayant pas de beauté.

—O bizarre enfant, vous ne vous êtes donc jamais vue? Qu'est-ce que ces yeux de velours, ces cheveux de soie qui doivent vous couvrir d'un manteau superbe quand on les peigne?...O chère, n'avez-vous pas un pied de Cendrillon?....Oui, ce pied tendu, qui bat la mesure pour me narguer. N'avez-vous pas une main de fée dont il est infiniment doux de baiser les ongles roses?....

Et sur les ongles roses, il posa ses lèvres, comme l'avait fait autrefois François Vallat.

Elle se troubla. Cet homme l'aimait. Mais elle était trop femme pour s'en indigner. Elle pensa: "Oh! si j'étais assez belle pour plaire un jour à François Vallat!"

Au mois de janvier, M. de Fugère fut nommé conseiller à Paris. Cet avancement tant désiré le laissa sans joie, et comme accablé de sombres pressentiments. Au fond, il était épouvanté de l'enthousiasme manifesté par Gertrude. Qu'espérait-elle donc de Paris?

La liberté, d'abord.

Il la connaissait bien, il la savait capable de toutes les ambitions. Elle dessinait supérieurement. Peut-être comptait-elle demander à l'art des moyens d'existence. Et alors elle serait perdue pour lui. La jalousie le mordait. Il la voyait brillant dans le milieu intellectuel de Paris. Ah! comme il eût voulu rester maintenant dans la ville insignifiante, l'hôtel morne où il avait si bien accaparé cette Gertrude récalcitrante.

Il passa seul avec elle les derniers jours de décembre, Mme de Fugère s'étant rendue à Paris avec ses filles, pour choisir un appartement. Gertrude était chargée de présider au départ de certains objets: la bibliothèque du président, des tableaux, des bibelots précieux.

Les petits de Fugère, Jean et Julien, dont l'un avait alors quatorze ans et l'autre douze, couchaient au second étage, de sorte que le premier n'était occupé que par Gertrude et son tuteur.

Celui-ci, dans la journée, ne quittait pas son cabinet, refusait sa porte sous le prétexte de la grosse besogne du départ. Et il ne pouvait seulement écrire une ligne ni dépouiller un dossier.

Pendant la leçon de latin, il avait d'incroyables distractions. Gertrude lui demandait en riant ce qu'il pouvait faire ainsi dans les nues, ajoutant que c'était bizarre de la part d'un homme de sa sorte, cette émotion de siéger à Paris. Il lui lançait un regard auquel elle ne se trompait pas. Elle avait goûté à la littérature libre, savourant les pages de passion, se plaisant aux louanges enflammées que les poètes donnent à la beauté, s'instruisant des mystères que l'on cache aux enfants. Ses sens, jusque-là très calmes, s'éveillaient. Elle songeait avec une intensité extrême à François dont le journal venait précisément de parler, à propos de *Daphnis et Chloé* achetés par le Musée du Luxembourg. Elle se souvenait du baiser qu'il lui avait mis sur la main, de la douceur de ses lèvres et de sa barbe rousse. Ces excitations la rendaient plus jolie, mettaient plus de feu dans ses yeux, plus de nonchalance en ses attitudes, plus de légèreté dans sa démarche.

Le président en perdait la tête; des espoirs insensés se glissaient en lui. Comme elle se montrait indifférente envers tous les hommes qui fréquentaient l'hôtel, et constamment aimable pour lui, il se demandait s'il n'était pas pour quelque chose dans cette transformation, s'il ne lui plaisait pas enfin.... Il ne pouvait se douter, le malheureux, de l'amour éclos d'un souvenir en cette tête de jeune fille. Pourtant, en se remémorant tous les détails qui concernaient Gertrude, il lui arrivait bien de penser à François Vallat, qui l'avait eue toute une nuit dans son atelier. On avait empêché la jeune fille de lui écrire, et en cette circonstance elle avait fait preuve d'une grande docilité.

Elle est bien trop rebelle, se disait le président, pour ne pas insister, s'il lui plaisait d'avoir des nouvelles de ce jeune homme. Mais il comptait sans les déroutantes pudeurs de la femme. C'était précisément parce qu'elle aimait Vallat qu'elle perdait toute assurance quand il s'agissait de lui.

M. de Fugère, trompé sur ce rival, s'examinait longuement chaque matin, sa barbe faite, cherchant dans ses traits quelque trace de jeunesse.

Certes, ses yeux étaient beaux, sur son visage immobile les rides n'avaient pu se creuser. Mais en dépit des sourires qu'il essayait, ce visage restait froid et dur, sans âge dans sa maigreur.

"Je suis le même qu'à trente-cinq ans, se disait-il. Hélas! une voix désespérante qu'il n'entendait qu'à moitié, ayant intérêt à se tromper, lui soufflait qu'il ne changeait pas parce qu'il était vieux depuis longtemps. Les momies vieillissent-elles au milieu de leurs bandelettes et de leurs aromates?

Gertrude avait presque de l'amitié pour le président. Elle lui était reconnaissante de son amour, comme d'un témoignage précieux pour sa beauté. Elle le plaignait de s'adresser à un cœur déjà pris et s'efforçait de le dédommager par ses manières les plus gentilles.

Il y avait en la petite Gertrude une coquetterie féroce. En même temps, comme sa délicatesse était d'une sensitive, un contact lui était désagréable, et elle acquérait l'art de tenir toujours son compagnon à distance suffisante. Sa gaieté et son esprit étaient ses meilleures défenses. Le président se contenait sans cesse, par crainte d'un ridicule toujours possible.

Aussi était-il dans un état affreux le soir, lorsqu'après le thé et une partie de jacquet dans le salon où jamais leur tête-à-tête n'était dérangé, ils se souhaitaient le bonsoir, et se retiraient dans leurs chambres. Il se promenait d'abord comme un fauve, songeant qu'elle se déshabillait, qu'elle faisait tous les apprêts séduisants d'une toilette de nuit...

Depuis quelques jours elle ne se coiffait plus en nattes, et ramassait ses cheveux au sommet de la tête en un casque triomphant qui la faisait ressembler à une petite Minerve moderne. Et M. de Fugère se la figurait retirant les épingles, le peigne d'écaille et laissant tomber cette masse lourde et soyeuse sur ses épaules, sur son dos. Oh! cette crinière d'ombre, il se serait damné pour s'y plonger et y pleurer de volupté. Il la voyait en petit corsage, souple comme un chat, retirant ses longs bas.... puis dans son lit non pas endormie, mais accoudée sur son oreiller, lisant un des livres avec lesquels il cherchait à la tenter.... Et il ne se trompait pas: Gertrude, qui, en hiver, n'aimait pas se lever de bonne heure, éprouvait un plaisir infini à lire de jolies choses lestes dans la tiédeur de l'édredon.

M. de Fugère se couchait; mais le contact des draps l'irritait. Il se tournait et retournait, le corps traversé par des décharges nerveuses, au supplice. Rageusement, il se relevait, se rhabillait, puis s'étendait dans un fauteuil. Des tentations l'obsédaient.

"Tu es seul avec elle.... Quelques mètres seulement vous séparent.... Oui, à quelques mètres est le bonheur.

"Oh! si je pouvais seulement la voir avec ses pieds nus et ses cheveux défaits!

"Traverse le salon, ton cabinet, va dans la bibliothèque, et écoute à sa porte. Si elle est comme toi dans la fièvre de l'insomnie, frappe!.... Peut-être t'accueillera-t-elle?.... Va, elle sait bien que tu l'aimes!...."

Grelottant de froid et de désir, il ouvrait silencieusement sa porte et s'engageait dans le salon. Il passait devant la table où étaient encore leurs tasses à thé. Il saisissait celle de Gertrude, baisait sur les bords la trace de ses lèvres et savourait la goutte sucrée restée au fond. Il s'asseyait sur le siège qu'elle avait occupé, et là, réfléchissait, se disant, un peu moins fou:

"C'est dans la journée qu'il faut lui avouer mes tourments. En ce moment, je risque de l'effrayer et de la mécontenter."

Pris de peur, il rentrait chez lui et se couchait résolument, non pour dormir, mais pour faire ses plans de séduction.

Serait-il respectueux ou violent? Se mettrait-il à ses genoux et lui dévoilerait-il l'état de son cœur? Ou bien, se jetterait-il sur elle brusquement, la baisant à pleine bouche, la stupéfiant par la furie de sa passion? Oui, la violence était plus sûre. C'est à vingt ans, quand l'amour, même platonique, est une joie qu'on trouve les douces paroles qui émeuvent. Lui, dont le corps était sans souplesse, dont les genoux s'ankylosaient, serait gêné dans l'humble posture des suppliants. Il n'y avait pas à hésiter; il fallait la prendre presque de force.. Et, jusqu'au matin, il ressassait cette idée qui le rejetait hors de lui.

Il retrouvait la jeune fille dans la salle à manger où ils faisaient le premier déjeuner ensemble. Elle l'examinait de son œil curieux, et si moqueur. Il avait les orbites plus creuses, le teint plus jaune, le masque plus austère.

—Mon président, vous avez mal dormi.

—Mon président, répétait-il avec impatience, ne m'appelez donc pas ainsi.

—Oui, je sais, vous me l'avez déjà défendu.... mais voilà.... j'ai si peu de cervelle que j'oublie.

Et elle se mettait à lui parler d'une foule de choses, à bâtons rompus: d'art—elle se réjouissait d'être à Paris pour le Salon,—de ce qu'elle avait demandé pour le dîner—des perdreaux rôtis—le président en raffolait, et elle ne les détestait pas. Mais, vrai! depuis le départ de Mme de Fugère, il ne mangeait guère, ce cher président.

—Ce que c'est, tout de même, que d'avoir vécu vingt ans dans une union parfaite, on est tout désorienté lorsqu'on se quitte.

M. de Fugère chiffonnait sa serviette d'une main convulsive, et posait si fort sa tasse sur la soucoupe qu'elle se brisait.

—Ah! mon Dieu, quel malheur, une si jolie imitation de vieux Sèvres!

Ainsi elle se moquait de tout, de son ménage, de son ameublement!....Oh! comme c'eût été bon de la faire taire, en l'étreignant!...

Mais elle avait une si grande aisance, ses yeux se fixaient sur lui avec tant d'aplomb qu'il en était paralysé, et qu'il gardait le silence de peur de bagayer.

Il était dans cette angoisse toute la journée. Toute la journée il se disait: "C'est le moment," et ne faisait rien. Et le soir, bien qu'il fût brisé, il retrouvait la même insomnie.

IV

Les de Fugère s'installèrent à Paris dans un bel appartement de la rue de Solférino. Dès qu'ils eurent fait leurs premières visites, des invitations leur furent adressées de tous côtés. Le premier bal des jeunes filles fut chez la comtesse de La Richardais où Gertrude fit la connaissance de Raymond Flahaut, alors âgé de vingt-sept ans. Ayant achevé sa longue promenade autour du monde, il allait poser sa candidature à la députation dans le département du Calvados. Il n'entrait pas dans la politique en fruit sec, comme tant de vulgaires ambitieux. Ses voyages l'y avaient admirablement préparé. Personne ne connaissait comme lui nos colonies. Il savait toutes les langues européennes, sauf le hongrois et le turc. Il avait vécu en Angleterre, donné un an à la Russie et dix-huit mois à l'Allemagne, causé avec les hommes d'Etat, interrogé les partis, noté les forces de nos voisins et scruté leurs faiblesses. Durant ces pérégrinations, il rédigeait un journal considérable bondé de faits qu'il devait utiliser plus tard. Raymond avait procédé scientifiquement, par comparaison, se servant de l'expérience des autres.

En outre de ce savoir, Raymond avait des vertus, un cœur généreux. Comme tous les jeunes hommes, il aimait les belles courtisanes, mais il avait toujours eu le respect de l'innocence et du serment. Il estimait que c'est l'accaparement des avares qui cause la misère, et il donnait à toutes les mains tendues vers lui: mains de belles quêteuses, mains de bohèmes cyniques ou honteux. Avec cela, grand collectionneur d'objets d'art, de sorte qu'il ne lui était nullement difficile de voir le bout de ses revenus.

Enfin, par-dessus tant de perfection, il avait un physique des plus agréables. Grand, un peu fort, mais sans lourdeur, avec des yeux bleu pâle, les joues colorées, la barbe belle quoique assez courte, il était élégant, non pas à la manière des ridicules petits bonshommes appelés tour à tour crevés, poisseux, grelotteux, tous adjectifs qui les peignent à merveille, mais avec la parfaite distinction d'un homme comme il faut pour qui la toilette est un accessoire, un accessoire soigné, toutefois. Il plut à Gertrude d'abord en lui prouvant qu'il savait valser, ensuite en lui parlant de voyages et d'art, au lieu de l'entretenir des lieux communs frivoles que les hommes tiennent ordinairement à la disposition des femmes.

M. de Fugère, qui les observait, en sentit horriblement malheureux. Il vit bien que les grands yeux de Gertrude attiraient Raymond, que sa grâce ensorcelante le retenait, qu'il allait devenir fou d'elle, s'il ne l'était déjà. Et pour d'autres motifs, Mme de Fugère était singulièrement irritée contre Gertrude qui, avec sa toilette pleine de goût, avait absolument éclipsé ses filles, fagotées en vraies provinciales. De retour chez elle, enfermée avec son mari dans sa chambre à coucher, elle déclara qu'à l'avenir les robes de Mathilde et de Marie sortiraient de chez Werther, tandis que Gertrude en aurait de plus simples, en harmonie avec sa position. M. de Fugère écoutait avec une joie amère grondée des rancunes de sa femme. Il savait que Gertrude aurait l'orgueil d'éviter un monde où l'on chercherait à la mettre sur un pied d'infériorité. En effet, la jeune fille comprit la passion mesquine de Mme de Fugère, et refusa les invitations qui lui furent adressées. Le président, sous prétexte de travail, ne sortit pas non plus, et lui tint compagnie.

Quand Mme de Fugère annonça qu'elle inaugurerait, le 1er mars, ses réceptions du mardi soir:

—Comment s'habillera Gertrude? se demandèrent les deux cousines.

Elles n'osaient aborder ce sujet avec elle, de peur de la froisser, si contentes de leurs robes très parisiennes, qu'elles plaignaient sincèrement les femmes qui se fournissaient ailleurs que chez le grand faiseur. Mais cette compassion charitable n'était pas de mise avec Gertrude. Elle vit faire, avec beaucoup de tranquillité, les préparatifs de la première soirée, et, une heure avant le dîner, s'enferma dans sa chambre.

Elle en sortit avec l'air triomphant d'une personne qui peut soutenir la comparaison avec les héritières les plus élégantes. A sa robe de satin noir, elle avait ajouté un lourd tablier de jais. L'encolure, légèrement échancrée derrière et devant, faisait ressortir presque blanche la peau de Gertrude. Elle avait de tout petits souliers de satin cousus de perles, comme la robe, et sous les bas de soie à jour, le coup-de-pied jetait une lumière nacrée.

—Mais, Gertrude, ce n'est pas une toilette de jeune fille que vous avez là.

—Cela vaut mieux, madame, que d'avoir une toilette de mon âge qui m'enlaidisse.

—Oui, mais pourquoi ressemblez-vous à une actrice? Si vous étiez blonde, je dirais que vous avez voulu singer Sarah Bernhardt.

—Madame, vous savez bien que je ne singe personne, et que c'est mon indépendance qui vous agace.

Mme de Fugère ne put répondre, car la porte du salon s'ouvrait et le domestique annonçait M. Raymond Flahaut.

Quoique Gertrude fût très émue d'avoir lancé une réplique d'un à propos si insolent, elle vit bien qu'elle avait le premier regard du jeune homme. Il s'inclina devant Mme de Fugère qui lui tendit le bout des doigts, puis devant les jeunes filles. Gertrude eût voulu lui serrer la main, mais elle dut, comme ses cousines, se contenter d'un demi-sourire et d'un léger salut de la tête.

"Comme il est venu de bonne heure!" se disait M. de Fugère.

Et de son regard dur il observait le jeune homme qui répondait distraitement aux questions de la maitresse de la maison, sur la santé de son père, sur ses projets d'avenir: M. Flahaut se portait bien, et ne quitterait pas le Chaos cet hiver.

(A continuer.)

Deux reporteurs entrent dans un restaurant.

—Que désirent ces messieurs? Canard au petits pois?......

—Tiens! murmure l'un d'eux, on nous a reconnus.

Entre jeunes mariées:

—Mon adorée, je te supplie de me tutoyer....tout l'édifice de mon bonheur en dépend.

—Que dites-vous, mon ami? Ce n'est pas par le *toi* que l'on commence un édifice!

Une dame à une maman très orgueilleuse:

—Quel joli bébé vous avez!

—Oh! il est mignon...., et intelligent!

—Est-ce qu'il dit papa?

—Non, mais il imite déjà le bruit de la pompe à vapeur.

Un pauvre bohème de lettres vient de finir à l'hôpital, à la suite d'une piqûre de mouche venimeuse.

Son dernier mot a été:

—Pas de chance!.... Mourir de charbon après avoir vécu sans feu toute sa vie!

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
MME VEUVE DAVID BIDWELL, Propriétaire et directrice.
A. ROIG......Administrateur-Gérant.
Semaine commençant Dimanche 23 février,
Miaco's Pantomime Company,
Dans la nouvelle pièce comique de
FLICK AND FLOCK
—AVEC—
HUMPTY-DUMPTY.
Introduisant un grand nombre de Spécialités.
Dimanche, 2 mars—The Irish Hearts of Old.
22 fév—

Académie de Musique de Bidwell.
Mme Vve David Bidwell, Propriétaire et Directrice.
A. Roig, Administrateur-Gérant.
Extra! Dimanche, 23 Février
Engagement de la Compagnie de M. A. M. Palmer, du Madison Square Theatre.
CAPTAIN SWIFT!
[Pièce de compagnie à "Jim the Penman"
300 soirées à New York—400 soirées au Haymarket, Londres.
M. Arthur Forrest accompagné de Rose Rand et la Compagnie du Madison Square.
Dimanche, 2 mars—Charlotte Thompson.
22 fév—

GRAND OPERA HOUSE!
H. GREENWALL & FILS—Locataires et Directeurs.
Tous les soirs cette semaine.
Matinées lundi, mercredi et samedi.
Renommée universelle—La grande féerie-spectacle Fantasma, de Hanlon, 50 artistes—Décors merveilleux et riches—Transformations magnifiques et surprenantes—Effets mécaniques étonnants—Voyez la grande scène d'exécution.
23 février—La Troupe Boston Ideal.
18 fév—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Une semaine commençant Jeudi, 13 février. Le début en cette ville de la merveilleuse troupe de singes savants de Mme Galetti et les oiseaux et perroquets savants connus du monde entier de Giacomo Galetti. Valant dix fois le prix d'admission seulement pour voir ces curiosités, sans compter Mme Zeldo, la charmeuse de serpent. Chas P. Blatt, le fameux attrapeur de boulet de canon. Les lions, chameaux savants, etc. Théâtre: Une grande troupe de vaudeville.
6 fév—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC.

Actions de valeur à l'encan.

A. Delvaille & Son et A. Delvaille et Emile J. Delvaille vs leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, il sera vendu à l'encan, les actions de valeur qui suivent à savoir:

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Cent vingt-cinq actions du fonds capital du Burra Burra Mining Company du Tennessee.

Soixante-deux actions du fonds capital du New Orleans Elevated Railway Company.

Une action du World's Industrial and Cotton Centennial Exposition.

Conditions—Comptant avant le transfert.
16 fev—16 22 28—mars 1er

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence attrayante et bien située.

Vastes terrains et environs de choix.

Encoignure de l'avenue Washington et de la rue Carondelet.

In re. George E. Foster vs. John F. Foster et als

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,847.

Pour effectuer un partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 176 rue Commune—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, rendu le 10 février 1890 et signé le 14 février 1890, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir:

La résidence confortable à deux étages, en bois, bien située et avec vastes terrain, No 253 avenue Washington encoignure de la rue Carondelet, îlet borné par l'avenue St Charles et la rue Conery; elle contient un vestibule, de la banquette, auquel est le gaz et confortables galeries sur le devant et sur les côtés, double salons, salle à manger, cabinet à provision, dépenses et chambres pour domestiques, une cuisine au rez-de-chaussée, et 4 grandes chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., au premier; deux citernes, hangar à bois et à charbon etc. Les terrains sont très vastes, mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington sur 117 pieds et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et entre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangé en gazon, et magnifiquement ombragés, avec des pacaniers, magnolias, orangers, figuiers, pruniers japonais et autres arbres en rapport, et ornés de plantes et fleurs rares. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et élégamment améliorées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15fév—15 22—mars1 8 15 22

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance pour les Laitiers.

Propriété vacante dans le Troisième District à l'encan.

Succession de Sebastian Pablo.

No 26,422—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale—Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 23 janvier 1890.

Il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir: 1° Quatorze lots de terre dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 4 inclusivement et 17 à 26 inclusivement de l'îlet No 35 (maintenant l'îlet No 788) borné par les rues Clouet, Prosper, Louisa et Solidelle, sur un plan dressé par Pueyo et Cosnier, le 10 avril 1845, et déposé comme plan No 2 dans le livre de plans No 7, au bureau de A. Ducatel, notaire, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: le lot No 1 a 42 pieds 11 pouces de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et face à la rue Prosper, dont il forme l'encoignure. Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 4 a 38 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Prosper sur 170 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 17 a 38 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Solidelle sur 170 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 19 ont chacun 38 pieds 6 pouces de face à la rue Solidelle sur 170 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et les lots 20, à 26 inclusivement mesurent, chaque, 42 pieds 6 pouces de face à la rue Clouet, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Clouet et Solidelle

2° Deux lots de terre situés dans le Faubourg Tremé, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 15 et 16 de l'îlet No 16 (actuellement No 1515), compris entre les rues Broad, White, Abadie et Onzaga, sur un plan dressé par A. d'Hémécourt, le 12 octobre 1847, et déposé au bureau de L. Hermann, ex-notaire: les dits lots mesurent, chaque, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

Termes de la vente—Comptant; 10 pour cent payé comptant sur les lieux pour lier la vente. Les taxes de l'année courante, 1890, seront payées par l'acquéreur.

Actes de vente pardevant Jno. R. Legier, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1 15 22—mars 1 8

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente positive de plusieurs biens de campagne avec une grande batture, anciennement l'habitation Du ... de 5 acres, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 9 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 1er mars 1890, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.

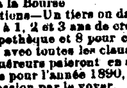

Une certaine habitation, située dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, ayant plus ou moins 56 arpents de face sur 40 arpents de profondeur, renfermé d'un côté par la propriété, anciennement appartenant à A. D. Renck, actuellement Mad Couret et de l'autre côté par l'habitation de Victor Rénd. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Aussi, une orangerie, de magnifiques chênes-verts et pacaniers. L'habitation sera vendue en lots à l'option des acquéreurs.

Pour plus de détails se référer au plan maintenant à la Bourse

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les acquéreurs paieront en sus du prix de vente, les taxes pour l'année 1890, ainsi que la mise en possession par le voyer.

Actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
16fév—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. Mars—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. R. Mitchell vs Mme M. E. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de la terre désignée par les Nos six et sept, et mesurant trente-huit pieds de façade rue Palmyre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—3 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée Avenue St Charles, entre les rues Général Taylor et Peniston, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Pitt

Mme Margaret McClender, administratrice vs James L. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8.898—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 du carré d'îlet borné par les rues Général Taylor, Pitt, Peniston et St-Charles, s'étendant sur le carré de la rue St-Charles à la rue Pitt. Le terrain No 1 formant le coin des rues St Charles et Peniston et celui des rues Pitt et Peniston et mesure vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de façade rue St-Charles, sur une profondeur et façade rue Peniston de cent vingt-trois pieds quatre pouces et deux lignes, et une profondeur du côté opposé le divisant du terrain No 2, de cent quatre-vingt six pieds avec une façade sur la dite rue Pitt de trente pieds. Le terrain No 2 mesurant trente pieds de façade rue St-Charles et une façade semblable de trente pieds rue Pitt, et une profondeur de cent vingt six pieds du côté du terrain No 1, et une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds du côté opposé celui du terrain No 3. Les terrains 3 et 4 mesurent chacun trente pieds six pouces de façade rue St Charles; la même façade rue Pitt, sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds sept pouces et sept lignes sur la limite du terrain No 5.

Les terrains 1 et 2 acquis par le défendeur de Amos Beckwith par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 14 mars 1877. Les terrains 3 et 4 acquis par le défendeur de Benjamin Campbell et autres par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 16 août 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—mars 3,10,17,24,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, connue comme le No 270, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29 138—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalia, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix-huit sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 16 mars 1848, déposé au bureau de J. E. Beard, ex-notaire public en cette ville, comme plan No 33, et le dit lot mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalie, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant. Les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre portent le numéro municipal 270 rue Thalie.

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de John Barrett, d'après un acte passé pardevant James Fahey, notaire public, en cette ville le 27 février 1879.

Titre enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 110, folio 129.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée coin des rues Première et Liberté, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Deuxième et St-George.

Geo. A. Koerke vs. Mme Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29 084—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St-Andrée maintenant Liberté et St-George, désigné comme le No dix huit sur un plan par Ferguson architecte, daté le 7 janvier 1856 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 3, le dit lot formant le coin des rues Première et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 1r juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3, 10, 17, 24, mars 3, 8.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Cudnig et Nicholas Arthurs.

Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Criminelle de District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Dix-neuf certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Aléxandre, St-Claude et Mathilde, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf de l'îlet numéro trois cent quarante huit, sur un plan de Louis H. Pilié, daté le 10 novembre 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant
GAB. VILLERE,
Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

L'Etat de la Louisiane vs Hewitt Angloda et Jas. P. Guinault.

Cour Criminelle de District, Paroisse d'Orléans—No 13,006.

EN VERTU d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District, Section A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 71 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cent dix pieds neuf pouces et un seizième; la dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffin et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de terre appartenant à la dite succession et est composée du lot numéro dix neuf et une portion des lots dix-huit, vingt, ... dans l'îlet numéro trois-cent-sept, d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cuvellier, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GAB. VILLERE,
Shérif Criminel.
31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 7ème jour d'octobre 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de Angèle Candide Avinens, femme de Michael Hoeffner, No 27,787, Division "D".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, T. L. Bayne J, pour le demandeur, Félix J. Puig, curateur ad hoc. Après avoir entendu les plaidoyers, les témoignages et les avocats, la cour, considérant le rapport des experts appliqués dans cette affaire, et l'évidence et la loi étant en faveur du demandeur, et pour les raisons orales données,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement d'interdiction contre Angèle Candide Avinens la déclarant incapable de prendre soin de sa personne ou d'administrer ses biens; que Michael Hoeffner soit nommé curateur pour administrer ses biens et prendre soin de sa personne après avoir rempli les formalités prescrites par la loi.

Jugement rendu le 7 octobre 1889.
Jugement signé le 15 octobre 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le dix septième jour d'octobre de l'An de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt Neuf.

HUGUES J. LAVERGNE,
Député Greffier.
20 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Même occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison.

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une grocerie de première classe et comme résidence.

Léopold Weil vs Mme Vve Delphine Philips et A. V. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes qui y appartiennent et en font partie en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Charles, Jackson Carondelet et Joséphine désignés par les numéros un, deux, trois et forment une portion de terre mesurant quatre vingt quinze pieds onze pouces de façade rue ou avenue St-Charles sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et de façade rue Jackson, la même profondeur sur la ligne qui le divise du terrain numéro quatre; quatre vingt-cinq pieds sans pouces sur la limite inférieure:

—AUSSI:—

Un terrain situé dans le même district et carré, désigné par le numéro vingt deux, mesurant vingt sept pieds dix pouces et six lignes de façade rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds; et vingt sept pieds dix pouces et six lignes à l'arrière.

Etant la même propriété qui fut acquise par feu Philip T. Philips, en l'achetant des successions de Alex. Philips et Rosina Philips, par acte exécuté pardevant John F. Coffey, notaire, le 7 juillet 1877, enregistré au bureau des Transferts, livre 110, fol. 192.

Et étant la même propriété que les deux défendeurs ont hérité de la succession de Philip T. Philips No —— du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, conformément à un jugement le mettant en possession le 30 octobre 1888, enregistré au bureau des Transferts, livre 128, folio 533.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur sur l'avenue Louisiane, entre les rues Baronne et Dryades (la rue du fond étant Delachaise).

W. G. Smith vs Robert McKennie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28 736—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre terrains avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent droits etc., qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par la rue de la Louisiane et les rues Baronne, Dryades et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4; les dits terrains se touchent. Les terrains un et deux mesurent, chacun trente pieds de façade avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos 3 et 4 ont, chacun, une façade semblable, avenue de la Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de la succession de Lionel C. Levy, par un acte devant John G. Eustis, notaire, le 12 avril 1886. Titres enregistrés au bureau des transferts livre 122, page 914.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 janv—fev 3, 10, 17, 24—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le No 373 rue St-Charles.

M. Legendre & Co. vs Jacob Myers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28 558—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Nayades (maintenant St Charles), Melpomène et Prytania, connus communément sous le nom de "Il ... Seghers." Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan ... dans le livre des plans de J. E. Bringier, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Nayades) sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations constituent le No 373 rue St-Charles. Aussi les installations de gaz et eau, lesquels sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par le défendeur de M. Patrick Irwin par acte devant W. J. Castell, notaire de cette ville, le 18 décembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 jan—27—fév 3 10 17 24—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan and Building Company vs Jean Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 28,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 1er mars 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville désigné par le No dix-huit de l'îlet No quatre-vingt-... borné par les rues Ste Anne, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par V. Castaing, le huit février 1859, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, ancien notaire, en cette ville; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne, la même largeur à l'arrière, sur cent dix-neuf pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro et cent dix-neuf pieds, trois pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division qui le sépare du lot No dix-sept d'après le dit plan.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur du plaintif d'après acte passé pardevant John E. Legier, le 14 novembre 1883, enregistré dans le livre du bureau de transfert 129 folio 547.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
28 jan—28—fév 11 19 25—mars 1

Succession de Adolphe Fritsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,345—Division C.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Fritsche, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à ... dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
22 fév—22 27—mars 2

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$158,886 75
Sur risques maritimes	3,042 06
Sur risques de rivières	6,658 62
Total des primes	$168,587 43
Moins—Primes non acquises	49,623
Primes nettes acquises au 31 mai 1889	$118,964 43

Pertes payées:

Sur risques de feu	40,842 82
Sur risques maritimes	1,507 38
Sur risques de rivières	2,847 38
Taxes et dépenses, moins intérêts	23,707 36
Réassurances et primes rendues	13,840 40
	$81,745 30
Profits	$37,119 14

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$221,632 39
Actions de banques et de chemins de fer	30,443 55
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,545 63
Billets recevables	51,434 76
Primes en cours de collection	18,128 86
Certificats 6 0/0 de ville	26,307 56
Billets hypothécaires ou par jugement	4,335 00
Argent comptant	19,006 46
	$450,729 71

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY,
Président.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 22me jour de juin 1889.

Signé, JAS. FAHEY,
Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Albin Macallon, Aristide Hopkins, John B. Lafitte, Paul Fourchy, D. Fuqua, W. Bassetti.